



## rendez-vous Education au développement durable

### Agir ensemble pour co-construire une stratégie EDD sur un territoire

**Mercredi 12 juin 2013, de 14h15 à 18h00**  
**A l'ESP Europe Campus Paris – 79 rue de la République – 75011 Paris**  
**Métro : Saint-Maur - Salle 5119**

Renseignements et inscriptions :  
Christine Delhayé – [delhayé@comite21.org](mailto:delhayé@comite21.org)  
Stéphanie Cabantous – [cabantous@comite21.org](mailto:cabantous@comite21.org)

Les 3<sup>èmes</sup> Assises nationales pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), 5-7 mars 2013, à Lyon, ont été un moment fort de ce début d'année 2013 avec la participation de 1 200 acteurs de l'EEDD. Les participants se sont retrouvés pour co-construire ensemble 47 argumentaires ou plans d'actions concernant les 11 chantiers (eau, climat-énergie, biodiversité, santé-environnement, villes et territoires durables, alimentation, consommation et production responsables, place aux jeunes, tous acteurs, gouvernance, valeurs et éthique). Le suivi est lancé au sein de l'Espace national de Concertation en EEDD (ENC) et des espaces territoriaux. Par ailleurs, le ministère de l'Écologie a annoncé que l'éducation à l'environnement et au développement durable serait un des quatre ou cinq thèmes traités lors de la Conférence environnementale en septembre prochain. Delphine Batho, ministre de l'écologie, l'a annoncé lors de son discours d'ouverture des Assises, le 5 mars dernier « L'éducation à l'environnement doit-être une priorité, une grande cause nationale »

### **Dans ce contexte, le Comité 21 propose un Rendez-vous afin d'identifier les leviers et les freins pour co-construire une stratégie EEDD en s'appuyant sur son réseau d'acteurs.**

Les acteurs du développement durable (collectivités, associations, entreprises, institutions...) sont engagés dans des stratégies de développement durable (Agenda 21, Plans Climat Énergie Territoriaux, démarches de RSE, Agenda 21 scolaire, Plan vert...) qui pour la plupart intègrent un volet éducation au développement durable. Cela implique d'abord que l'échelle territoriale constitue l'échelle pertinente de mise en œuvre de cette éducation au développement durable. A partir de là, elle incite les acteurs d'un même territoire à rapprocher leurs stratégies individuelles et à coopérer autour d'une vision partagée afin de proposer des pistes d'articulation et d'inspiration réciproque, et faciliter les synergies dans les démarches et les actions.

*Quelles sont les conditions pour une stratégie partagée réussie ? Quelle organisation sur le territoire pour favoriser les actions ? Quels outils existants ? Quels retours d'expériences ?*

### Le programme Education au développement durable du Comité 21

Avec l'appui de réseaux experts et de ses adhérents, le Comité 21 facilite au niveau national la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement et au développement durable à travers la réalisation d'outils méthodologiques (publications, notes, argumentaires, bonnes pratiques, rendez-vous, interventions, etc.). Les travaux du programme Education au développement durable sont relayés sur le site [www.comite21.org](http://www.comite21.org), [espace adhérent et www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html](http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html)

Pour apporter sa contribution au renforcement de l'EEDD en France, le Comité 21 est membre de l'Espace national de concertation de l'EEDD et du Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (CFEEDD).

Deux objectifs du programme :

- ▶ **Inciter tous les adhérents du Comité 21 à participer à l'éducation au développement durable**
- ▶ **Promouvoir et accompagner les démarches Agenda 21 scolaires**



Comité 21  
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France  
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)

14h15– 14h30

Accueil - Tour de table

## Cadrage général par le Comité 21

Christine Delhaye, responsable éducation au développement durable

14h30 – 15h45

## Quels dispositifs de concertation EEDD

A l'échelle territoriale, les acteurs de l'EEDD s'organisent pour renforcer l'ancrage territorial de l'EEDD et, en particulier avec l'appui du milieu associatif d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Une quinzaine d'espaces, de collectif ou de comité, sur la base convention cadres signées entre divers acteurs, sont créés ou en cours d'élaboration (plateforme EEDD Franche Comté, en PACA, Comité breton pour l'éducation à l'environnement, le collectif régional pour l'EE en Midi-Pyrénées, Espaces régionaux de concertation Rhône Alpes, Basse-Normandie, du Nord-Pas de Calais ...). La plupart rassemble les acteurs de l'EED, institutionnels (DREAL, DRAAFT, ADEME, Agence de l'eau...), associations, collectivités... Les entreprises ont encore du mal à trouver leur place mais elle leur est souvent proposée. L'objectif est bien de faciliter la mise en place d'une stratégie de l'EEDD pour tous et à tous les âges à l'échelle d'un territoire. **Quelles sont les conditions politiques et techniques pour garantir la mise en œuvre de ces dispositifs ? Pour quels objectifs ? Quelle organisation ? Quel partenariat entre les différentes sphères d'acteurs ? Quelles sont les clés de réussite et les difficultés rencontrées ? Quelles limites de l'organisation à l'échelle territoriale ?**

### ► Panorama synthétique des dispositifs

Stéphanie Cabantous, chargée de mission éducation au développement durable, Comité 21

### ► ERC Basse Normandie : une instance pour conforter la dynamique de concertation pour le développement de l'EEDD en Basse-Normandie

Créé à la suite de l'organisation des 2es Assises nationales (octobre 2009), à l'initiative de multiples acteurs engagés sur le territoire, qui souhaitaient voir perdurer la dynamique de concertation créée et la logique de partenariats initiée, l'Espace régional de concertation pour l'EEDD de Basse-Normandie (ERC EEDD BN) est un espace d'échanges pour le développement de l'EEDD. Ainsi, par la connaissance et le partage des projets et actions de chacun des membres, cet espace souhaite être force de propositions et, tout en rassemblant ses membres autour de valeurs partagées et de projets communs, participer à la construction et à la définition collective d'une stratégie régionale de l'EEDD en lien avec les politiques locales, nationales et internationales.

Nadine Tournaille, chargée de mission EEDD, Conseil régional Basse-Normandie

## Témoignages et échanges avec les participants

15h45-16h00

PAUSE

16h00-16h45

## Quelle méthodologie pour une culture partagée à l'échelle du territoire

### ► Un dispositif d'ancrage territorial de l'EDD en Gironde

Le Conseil général de la Gironde a lancé début 2012 un dispositif « d'ancrage territorial de l'EDD » en s'appuyant sur les associations EDD « groupement solidaires associatif » autour deux volets. Le premier est consacré à l'**accompagnement de territoires sur une dynamique territoriale d'EDD** afin d'élaborer et mettre en œuvre un programme d'actions d'EDD partagé par les acteurs du territoire. Le deuxième propose le déploiement de formation au développement durable des acteurs du monde éducatif dans le cadre de **séminaires d'exploration de controverse**. L'objectif est d'éveiller le sens critique sur les finalités du DD au travers d'une animation par le débat. Les sessions sont territorialisées de façon à permettre la rencontre des acteurs d'un même territoire et de favoriser les partenariats locaux.

Justine Bosredon, chargée de mission Agenda 21 au Conseil général de Gironde

## Témoignages et échanges avec les participants

16h45-17h30

### ► Evaléco, un outil d'évaluation pour tous les acteurs

L'association Evaléco, issue d'un lycée en Agenda 21, développe, depuis 2009, un outil de diagnostic des pratiques de développement durable d'un territoire. En invitant les différentes composantes du territoire (établissements scolaires, services administratifs, habitants, acteurs économiques, associations) à s'interroger sur leurs pratiques au travers d'un même outil, ouvert, non normatif, et participatif, en valorisant l'existant, cette méthodologie favorise l'éducation populaire au développement durable et l'émergence d'une culture partagée propice à la co-construction des politiques publiques.

Geneviève Fontaine, présidente de l'association Evaléco

## Témoignages et échanges avec les participants

17h30-18h00

## Synthèse des recommandations

Comité 21